



Emploi : Technicien informatique - Service des systèmes d'information et de la sécurité (SSIS)

La Commission nationale des comptes de campagnes et des financements politiques (CNCCFP), autorité administrative indépendante, a été créée par la loi n° 90-55 du 15 janvier 1990 relative à la limitation des dépenses électorales et à la clarification du financement des activités politiques.

Organe collégial composé de neuf membres issus du Conseil d'État, de la Cour de cassation et de la Cour des comptes, la Commission a deux missions principales :

- contrôler les comptes de campagne des candidats aux élections présidentielle, européennes, législatives, sénatoriales, régionales, départementales, municipales, provinciales et territoriales (Outre-Mer), et fixer le montant de remboursement forfaitaire dû par l'Etat,
- vérifier que les partis politiques respectent la réglementation applicable à leur financement et leurs obligations comptables.

La Commission est assistée dans son fonctionnement par un secrétariat général, dont les services se composent de collaborateurs permanents répartis en trois services et un pôle communication-presse. Ces services sont renforcés par des recrutements temporaires principalement en période de traitement des comptes de campagne des élections générales. Elle travaille également avec un réseau de plus de deux cent cinquante rapporteurs chargés de l'instruction initiale des comptes de campagne.

Poste à pourvoir :	Technicien informatique
Statut du poste :	Vacant
Date de prise de fonctions :	1 ^{er} septembre 2025
Domaine fonctionnel	Numérique
Service d'affectation :	Service des systèmes d'information et de la sécurité (SSIS)
Situation administrative :	Fonctionnaire de catégorie B confirmé détaché sur contrat ou agent contractuel (en principe contrat de 3 ans, renouvelable).

Le service des systèmes d'information et de la sécurité comprend, outre le chef de service :

- un administrateur systèmes et réseaux du service,
- un technicien informatique,
- deux développeurs,
- deux chefs de projet dématérialisation,
- deux recetteurs / support utilisateurs / webdesigner..

Le titulaire du poste est placé sous l'autorité fonctionnelle et administrative du chef du service des systèmes d'information et de la sécurité.

Missions :

Sous l'autorité administrative et fonctionnelle du chef de service et en étroite collaboration avec l'administrateur des systèmes et réseaux du service, le technicien informatique aura les missions suivantes :

- Préparer, configurer, standardiser, installer et dépanner les postes de travail des utilisateurs de la Commission (Windows 10 et 11) ;
- Assurer le support technique aux utilisateurs et participer à l'instruction des leurs demandes informatiques et à la résolution des difficultés ou dysfonctionnements qu'ils pourraient rencontrer sur leurs postes de travail ;
- Se conformer scrupuleusement aux règles internes en matière de cyber-sécurité et être force de proposition pour 'améliorer et renforcer de ces règles ;
- Tenir un inventaire et garantir une gestion rigoureuse et un maintien en condition opérationnel du parc informatique des utilisateurs internes et externes de la CNCCFP (PC Windows physiques ou virtuels) ;
- Sous l'autorité fonctionnelle de l'administrateur des systèmes et réseaux, participer aux tâches d'administration, de configuration, de suivi et de monitoring des infrastructures informatiques : Vsphere, VM-Ware, VSAN, Active Directory, Veeam backup, firewalls ;
- En coordination avec l'administrateur, prendre en main et administrer certains sous-systèmes : Microsoft WSUS, Paessler PPRTG, Solarwind Serv-U, Symantec et Trend-Micro antivirus...
- Réaliser un reporting régulier et produire des indicateurs de suivi de son activité à destination du responsable du service et de l'administrateur des systèmes et réseaux.
- Réaliser une veille technologique dans votre domaine d'activité et vos responsabilités ;

Profil recherché : Diplôme Bac+2 ou équivalent en informatique, vous justifiez d'au moins 2 ans d'expérience professionnelle (hors formation) réussie en gestion de parc d'administration courante système et réseaux.

- Savoir faire:
 - Savoir concevoir et mettre en place la supervision des applicatifs.
 - Bonne connaissance des environnements WINDOWS ET LINUX,
 - Sérieuses bases sur les environnements virtualiser (VMWare)
 - Des connaissances en développement seraient un plus (batch, Html, PHP ,jQuery...),
 - Des connaissances en base de données seraient un plus,
 - Savoir diagnostiquer, analyser et résoudre une panne informatique,
 - Capacité à comprendre les processus métiers et les applicatifs associés ,
 - Connaissance de base des différents protocoles réseaux,
 - Disposer de notions d'architecture des SI constituera un atout.
- Savoir Être :
 - Rigueur, précision, esprit de synthèse ;
 - Esprit d'équipe, qualités relationnelles et esprit collaboratif et créatif ;
 - Sens de l'écoute et du dialogue, de l'argumentation ;
 - Sens du contact humain,
 - Grande polyvalence,

- Capacité à rendre compte,
- Esprit d'initiative et sens des responsabilités,
- Aisance relationnelle,
- Parfaite discrétion et confidentialité. Sensibilité à la réglementation relative à la protection des données personnelles ;
- Sens du service public,

Conditions particulières d'exercice : en cas de pics d'activité, notamment dans le cadre de la préparation du contrôle des comptes de campagne, ce poste exige une grande disponibilité.

Information complémentaire : ce poste étant un emploi de « souveraineté », il est uniquement ouvert aux personnes de nationalité française.

Régime durée du travail : le régime de durée de travail et de congés correspond au régime hebdomadaire fixe de 37h30 + récupération des éventuelles heures supplémentaires.

Rémunération : selon profil

Lieu d'exercice des fonctions : 31-35 rue de la Fédération 75015 PARIS.

Date de fin de publication : 31 juillet 2025.

Demande de renseignement et candidatures à adresser par courriel à :

Renseignements et candidatures :

- fabrice.allain@cncfp.fr (chef du SSIS),
- candidatures.cncfp@cncfp.fr (Pôle des ressources humaines et du dialogue social)